

Un Aérodrome à Saint Briec ?

Le Président de la Chambre de Commerce de Saint Briec a fait des démarches tant au Comité Français de propagande aéronautique qu'auprès du Ministère de l'air en vue de savoir dans quelles conditions la grève des courses de Cesson pourrait être aménagée en aérodrome. Une décision à ce sujet, lui a-t-on répondu, ne pourra être prise par le ministère de l'air qu'après enquête.

La Chambre a prié l'Ingénieur en chef de faire établir le graphique des diverses côtes de la grève afin de permettre le nombre de jours pendant lesquels, au cours d'une année la grève sera découverte.

Choix d'un terrain

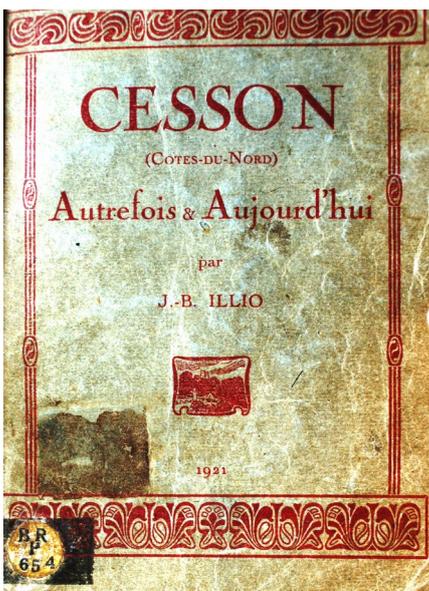
Le terrain doit être :

- le centre de grandes lignes internationales.
- Le lieu d'échange entre plusieurs régions économiques.
- le centre d'attraction des lignes secondaires de la région.

Il doit avoir une superficie minimale de 50 hectares. Une partie gazonnée pour l'atterrissage et dure pour le décollage.

Les grèves de Cesson semblent désignées pour une telle entreprise. Leur orientation est bonne. Certains chipoteront des trous d'air à l'approche des falaises.

J. B. ILLIO. (1873-1962) .



Historien (Cesson Autrefois et Aujourd'hui). Journaliste. Écrivain. Sténographe, Professeur. Conseiller municipal de Saint Briec.

Lettre ouverte à MM. Les Membres de la Chambre de Commerce.

Messieurs, les journaux nous apprennent que votre Compagnie, sur la suggestion de votre Président M. Aubert se propose de faire étudier la question de l'aménagement de la grève de Cesson en aéroport. Il faut d'abord vous féliciter de

cette initiative.

Le premier but de l'enquête sera, dit le communiqué, de déterminer le nombre de jours par an, pendant lesquels une partie suffisante de la dite grève reste découverte. Il faut, en effet, pouvoir assurer un service continu, et même faire des installations sur la grève. Si après cette enquête, votre projet ne paraît pas applicable à première vue, voici une seconde vue: assécher la baie d'Yffiniac, en établissant une digue allant de Cesson à la pointe d'Hillion.

Le Conseil Général des Côtes du Nord, dans sa section de mai dernier, a pris en considération, pour une mise à l'étude un vœux présenté par l'un de ses membres, M. Michel, demandant de doter les Côtes du Nord et plus spécialement Saint Brieuç, d'un aéroport. Précédemment, le 8 avril 1931, dans un grand journal régional, je tentais d'exposer la question de l'assèchement de la baie d'Yffiniac. Il s'agit là de gagner la surface d'une commune, en première ligne pour la culture sous toutes ses formes. Pour l'aviation c'est un terrain unique, toujours uni, aucun obstacle, à l'envol et à l'atterrissage, aéroport (car ici, ce serait vraiment un port) se montant tout seul; extrême facilité de liaison, non seulement avec les Iles anglo-normandes et l'Angleterre ; école d'aviation civile ; école d'aviation militaire. Ce n'est pas l'espace qui manquerait, ni la liberté de mouvement! Tout ceci n'est, en somme, que l'agrandissement de votre projet. C'est une question d'intérêt général, digne d'occuper les instants des membres de votre Chambre.

Il faudrait souhaiter que les élus, politiques ou non, de la région, aident à la formation d'une société qui, avec des subventions diverses, notamment de l'État, assécherait la baie. Honneur d'avance à la Chambre de Commerce, si c'est elle qui la première donne à cette idée une forte pratique!

Aéro-club des Côtes du Nord 1931.

La réunion constitutive d'un aéro-club des Côtes du Nord a eu lieu le dimanche 22 mars 1931, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Aubert, président de la Chambre de Commerce, ancien président de l'Union Aérienne des Côtes du Nord. Un groupe de pilotes et d'anciens aviateurs ont pris l'initiative du mouvement.

L'Assemblée générale de Aéro-club des Côtes du Nord a eu lieu le 15 juillet au siège de l'Automobile-Club des Côtes du Nord.

Après avoir approuvé les statuts, il fut procédé à l'élection du comité et du bureau: Président, M. Jan, de Plouha; Vice-présidents, MM. Périgois et Sébilleau; secrétaire, Georges Hervio ; trésorier, M. Pierre Morin.

La déclaration de l'association Aéro-Club des Côtes du nord à la mairie de Plouha le 1 août 1931 sous le n°302.

Démarches

Le président Jan, est allé à Paris au ministère de l'Air, pour proposer à M. Contré,

chef de bureau, les desiderata de l'Aéro-club.

M. Duval, inspecteur du service des bases est venu dans le département choisir un terrain propice pour la création d'un aérodrome. Au cours de sa visite, le Président de la Chambre de Commerce et M. P. Bogrand ont attiré son attention sur la possibilité d'établir à Cesson un terrain de secours provisoire.

M. Duval tout en déclarant qu'il était impossible d'établir un aéroport sur la grève, n'était pas opposé à cette demande de terrain de secours. " *il apparaît que l'on pourrait, faute de mieux, et malgré ses inconvénients, utiliser telle qu'elle la grève d' Yffiniac, pendant une bonne partie de l'année comme terrain de secours. Il suffirait au moyen d'un balisage spécial (dalles en ciment) de préciser aux pilotes l'endroit où ils peuvent atterrir et de leur indiquer au moyen d'avis au navigateurs aériens les jours et heures de grandes marées où l'aire serait complètement couverte.*

Un petit hangar serait possible à la cote 12 au dessus des plus basses mer, contre la falaise, en aménagement un terre-plein. Cependant, cette construction semble prématurée tant qu'il n'y aura pas d'aviation locale. Les avions de passage, en relâche resteront en plein air, à l'abri de la falaise, tout contre laquelle on les amarrerait. La création à peu de frais (quelques balises et une manche à vent) de ce point d'escale rudimentaire rendrait service car il y a peu de terrain dans la région ".

Une demande de l'Aéro-club des Côtes du Nord est parvenue à l'administration militaire pour reconnaître la possibilité d'utiliser la grève des courses pour une école de pilotage, voir une école de vol à voile.

Une école d'aviation à Saint Briec ?

Les membres de l'Aéro-club se sont réunis à St Briec en vue de se rendre compte des résultats obtenus jusqu'ici pour la construction à St Briec d'une école de mécaniciens, de radios et d'aviations.

Le capitaine Laurent, conseiller technique de l'école de pilotage d'Angers, est venu jeter les bases de cette installation. On espère que l'école sera en mesure de fonctionner à la fin du printemps prochain. Un hangar métallique abritera tout le matériel nécessaire: un avion pour 25 élèves, moteurs, outillage etc..

A la suite d'une demande d'atterrissage sur le terrain de Cesson, formulée par l'Aéro-club, les autorités militaires se sont rendus sur les grèves, à effet d'étudier les possibilités offertes à l'aviation. Les observations faites ont permis au général Putois d'autoriser l'Aéro-club à utiliser la dite grève sous les modalités d'un règlement qui sera défini prochainement.

Ce que coûte un avion de tourisme en 1931.

Les prix d'un avion de tourisme oscillent entre 40 000 et 90 000 fr. C'est assez cher! Mais heureusement, l'Etat prend à son compte 50% du prix d'acquisition. Vingt

Annnonce d'une fête d'aviation

19 juillet 1931

On annonce une grande fête d'aviation à St Briec pour le dimanche 19 juillet sur la plage de Cesson . Cette fête est placée sous les auspices de la Société pour le développement de l'aviation* et comprendra le concours d'aviateurs réputés, parmi lesquels Maurices Finat . Ces "as" de l'air se livreront à d'impressionnantes acrobaties , poursuites de ballonnets , simulacres de combats , descentes en parachutes, etc...

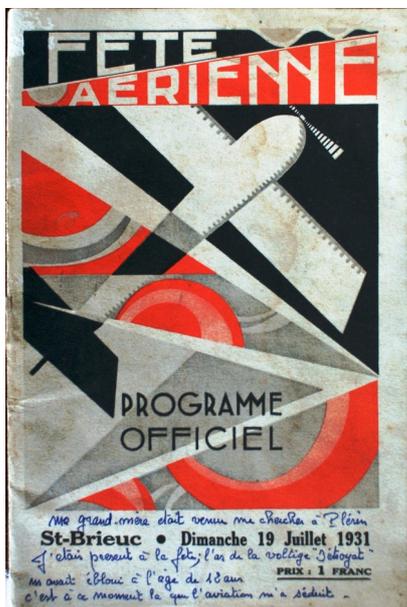
Rien ne sera négligé, disent les organisateurs, pour donner satisfaction aux milliers de spectateurs qui se rendront à Cesson ce jour-là.

* Société pour le développement de l'aviation.

Administrateur: Maurice Finat ; Siège: Paris 18e.

Objet : Se mettre à la disposition des municipalités, Aéro-club, comités des fêtes, etc... pour organiser des meetings aériens de propagande pour faire connaître et développer l'aviation.

Programme

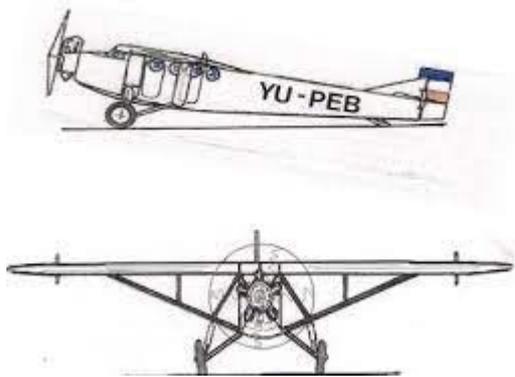


Au programme figureront, 3 numéros inédits soit:

- le bombardement et l'incendie d'une maison reconstituée sur le terrain,
- le trapèze sous le plan d'un avion,
- l'arraché de drapeaux à 2m du sol par un acrobate suspendu par les pieds sous un avion.

Ces deux derniers numéros seront exécutés par le fameux Istria qui fera passer plus d'un frisson dans la foule.

Il y aura aussi, un match de polo aérien spectacle inédit, des descentes en parachutes, des vols de virtuosité, un concours d'atterrissage sans moteur etc...



Dès samedi , le bel avion le Farman 190 de Christian Moench , avec lequel il effectua le fabuleux raid Paris-Tokyo et retour (1931), sera à la disposition des amateurs désireux de jouir du magnifique panorama de Saint Brieuc et de sa baie, qui est une pure merveille. Tous les renseignements vous seront donnés par de puissants hauts-parleurs. Étant donné son importance, la fête commencera à

14h30 précise. Le prix des places sera à la portée de toutes les bourses soit : 12 fr aux premières , 8Fr les secondes , 2,5Fr pour les militaires et les enfants accompagnés. Nous rappelons que toute personne, présentant une carte 1931 du Touring Club, bénéficie d'un tarif de faveur : 20fr au lieu de 75fr.

La fête se déroulera par n'importe quel temps, la valeur des "as" engagés permettant cette affirmation.

Les personnes désireuses de prêter leur concours rétribué en qualité de caissiers et de contrôleurs à la fête, sont priées de s'inscrire, au siège de l'Automobile-Club des Côtes du Nord.

Les limonadiers de St Brieuc désireux d'obtenir une concession exclusive des buvettes et buffets sur le terrain d'aviation sont priés de faire leurs offres aux organisateurs.

Réglementation.

Un service d'ordre nombreux empêchera l'accès à la grève à toute personne non munie de billets. Ceux qui seront pris en absence de titre seront gratifiés d'une contravention.

Les voitures devront tenir exclusivement la droite, les piétons la gauche. Un arrêté préfectoral prévoit l'interdiction de stationner en dehors des enceintes prévues sur le terrain et la protection des cultures. Toute personne prise dans les champs se verra gratifié d'un procès-verbal sans préjudice des poursuites en dédommages -intérêts qui pourraient lui être intentées par les propriétaires des terrains pour les dégâts commis.

Grand bal

Le soir pour clore gaiement la journée, nous vous donnons rendez-vous à 9h sur les promenades, au grand bal donné par le Club des Sténos-dactylos, avec la présence assurée des aviateurs. Entrée 3fr

Les pilotes.

Maurice Finat.



Pilote breveté en 1916 , 5000 h de vol, gagnant en 1927 au concours international d'avions légers de Zurich , deux fois de suite recordman du monde en ligne droite pour avions légers biplaces, recordman de durée en circuit fermé pour avions légers monoplans par un vol de 24 h36 , recordman de France de distance sur avion léger monoplace par un vol de 1740km. Premier des Français dans le Tour d'Europe 1930 . Créateur des Fêtes aériennes de Vincennes 1924-1928

Charley Froissart,



9 victoires officielles pendant la guerre, 6000h de vol. "As" de l'acrobatie. Gagnant de nombreux concours d'atterrissage hélice calée, principalement, aux journées nationales de Vincennes. Breveté pilote en 1915.

- Raymond Mauler,



3 victoires officielles , plus de 100 bombardements , ex-mitrailleur du commandant Vuillemin , le roi du tourisme aérien, héros du raid Paris-Le Cap et retour soit 35 000 km au dessus du Continent noir, parcourus sur un petit avion de tourisme. Gagnant de nombreuses courses ou concours dans tous les grands meetings européens , 300h de vol.

René Bois,



3 victoires officielles, 2700h de vol, ex-pilote de guerre, breveté en 1916. N'a pas cessé de piloter et a participé à de nombreux meetings dans le Sud-Ouest de la France. Plusieurs milliers d'heures de vol.

René Rouyé,



Ex-pilote des lignes commerciales . Totalise plusieurs milliers d'heures de vol. Spécialiste des vols avec passagers, Breveté en 1916

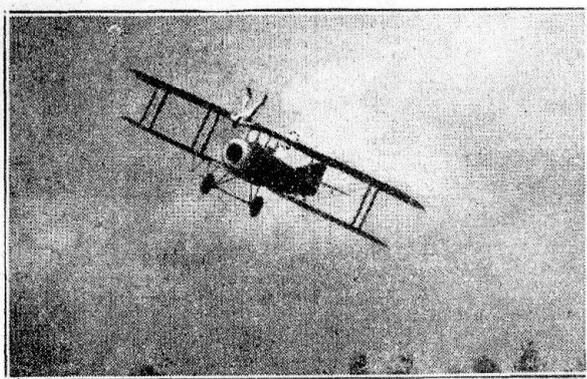
Après la fête.

Le meeting d'aviation organisé par le Stade Briochin, sous le patronage de l'Ouest Éclair a obtenu un immense succès . Dans un ciel splendide , dans la lumière d'un soleil radieux , au-dessus des hautes et pittoresques falaises qui bordent une plage charmante, nous avons vu les avions évoluer, nous avons assisté aux plus savantes évolutions , aux plus audacieux exploits des admirables pilotes . Quels hommes ! Quelle hardiesse ! Quelle science !

Une foule nombreuse était venue assister à cette fête aérienne qu'aucun incident n'est venu troubler , grâce à un service d'ordre admirable organisé par la police et la gendarmerie . Le programme comportait des vols en groupe en formation diverse, des concours de précision d'atterrissage en vol plané, des exercices d'équilibre et d'acrobatie . Nous avons pu admirer la virtuosité des pilotes : Mauler , Knipping , Bois, Moench.

Toutes ces démonstrations ont été très réussies; nul doute qu'elles n'aient contribué à donner le goût de l'aviation à la jeunesse briochine et à préparer des adhérents à notre Aéro-Club des Côtes du Nord.

Nous comptons sur le succès, celui-ci a dépassé toutes les prévisions.



UN MERVEILLEUX ACROBATE



SUSPENDU PAR LES PIEDS SOUS L'AVION

A tous ceux qui contribuèrent à la parfaite réussite de cette manifestation aérienne, il est heureux d'adresser ses félicitations.

1932

L'aviateur ARRACHART atterrit à Yffiniac.



Le commandant Arrachart , parti de Toussus -le-Noble , en compagnie de son mécanicien fidèle , Puillet , a atterri ces jour-ci à l'aérodrome de Cesson.

Le célèbre aviateur , détenteur des records du monde en ligne droite Paris -Villa Cisnéro (Maroc) et Paris – Bassorah (Irak), montait son Farman 250 CV Renault avec lequel il a fait Paris Madagascar et retour en 4 jours, il y a deux mois.



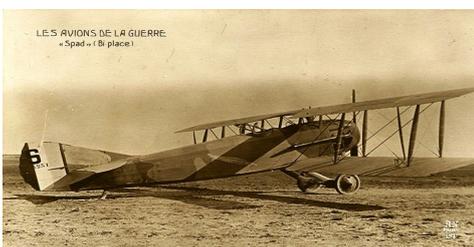
Le capitaine Arrachart, à gauche, lors de sa visite à l'aérodrome de Saint-Brieuc. A droite, le commandant Rignot

Une délégation de l'aéro-club avait tenu à accueillir le réputé pilote à sa descente d'avion . Elle fut particulièrement heureuse de saluer en même temps le commandant Rignot, venu à la rencontre de son ancien quo -équipier . Le commandant Rignot a à son actif le vol de Paris-Téhéran en 29h et celui de Paris- Moukden (Chine) d'une seule traite. Les deux aviateurs ont tenu a exprimer toute leur satisfaction d'avoir désormais pour leurs atterrissages en Bretagne un terrain aussi parfait que celui de Cesson. Aussi, se proposent - ils d'y revenir souvent.



Hangar

A l'Aéro -club des Côtes du Nord , sur le rapport de M . Sébilleau , vice -président , il a été décidé de procéder à l'aménagement d'un hangar métallique de 21 m sur 12 m. pour le remisage et le gardiennage des avions . Un terrain situé à côté de l'hôtel des Courses au lieu dit " Le Moulinet d'Abas " a été acheté par le Club . L'édification du hangar sera terminée fin septembre.



Il recevra l'avion retenu auprès de la société Blériot un Spad biplace prévu pour l'entraînement des pilotes en vue de l'obtention des brevets de tourisme . Le premier contrat de pilote a été souscrit par M. Jean Sébilleau , nul doute que nombreux sont ceux qui suivront cet exemple.

Cette construction ne pu être envisagée que grâce à l'intervention de M. Cornu auprès du ministère de l'Air, qui nous fit attribuer une subvention de 15 000 fr.

Aéroport de Cesson

Opposition du ministère de la guerre

Le président de la Chambre de commerce donne lecture de la lettre qu'il a adressée au ministère de l'Air et la démarche qu'il a faite près de ce ministère pour protester contre la décision du ministère de la guerre de s'opposer à l'atterrissage des avions sur la grève de Cesson . Il espère qu'à la suite de cette démarche, le ministère de la guerre, mieux informé sur le caractère provisoire de l'aire d'atterrissage de Cesson, reviendra sur sa décision.

Terrain provisoire d'atterrissage de Cesson. Balisage

Le président de chambre de commerce rend compte qu'après diverses entrevues avec les dirigeants de l'Aéro-club des Côtes du Nord , et l'examen de plusieurs projets , les travaux de balisage de l'aire d'atterrissage sont commencés et seront rapidement terminés . Cela a été possible grâce à la subvention de 20 000 fr accordée à la Chambre de Commerce par le ministère de l'Air.

Les travaux de balisage entrepris par les soins de la Chambre de commerce viennent d'être suspendus . Sur la grève d'Yffiniac , les travaux sont contrariés car cet espace est déjà sous la tutelle de plusieurs seigneurs : les Domaines , l'autorité militaire qui y a établi un stand de tir et la Société des courses , tous jaloux de leurs prérogatives.

L'Aéro-club. École

Provoquer chez les jeunes gens le goût de l'aviation en leur facilitant l'accès. C'est ce que nous allons faire à St Briec dans un avenir prochain , lorsque nous serons en possession d'un avion école . Nous pouvons espérer que les élèves pourront se former pour acquérir le sens de l'air et devenir expert dans l'art de manier le "manche à balai"

Le capitaine Laurent, attaché à l'école de pilotage d'Angers est venu spécialement à St Briec à effet d'y étudier les possibilités d'installation d'une école de mécaniciens et radios d'aviation . Avion de démonstration et d'études , outillage , moteurs, doivent être fournis par les soins du ministère.

Une demande pour obtenir le fonctionnement d'une telle école a été faite et l'affaire suit son cours . Les élèves ayant satisfait aux examens de sortie , seront affectés automatiquement à leur demande à une formation aéronautique.

Conférence. M. Jan, président de l'Aéro-club, annonce la venue de M. Louis Couhé, conseiller d'État, inspecteur général de l'Aviation civile et de la Navigation aérienne, président de l'Association des Officiers de réserve de l'armée de l'Air viendra à St Briec le mardi 16 février faire une conférence sous les auspices de l'Aéro-club des Côtes du Nord.



Le sujet traité : « Les extraordinaires progrès de l'aviation et ses possibilités d'avenir » amènera n'en doutons pas, au théâtre municipal, la grande foule des amis de l'aviation.

M. Couhé ne vient pas à St Briec dans le seul but d'apporter la bonne parole. Il doit s'enquérir de la situation faite ou plutôt préparée à l'aviation dans le département et en particulier à St. Briec .

JOURNEE DE L'AIR

Le Préfet des Côtes du Nord aux maires du département.
Le ministre de l'intérieur a autorisé la Fédération nationale aéronautique, à organiser le dimanche 11 juin une journée nationale comportant des quêtes et vente d'insignes sur la voie publique .

Vous pouvez organiser des quêtes à domicile en faisant appel aux concours des instituteurs et des élèves . Les insignes seront fournis par l'Aéro-club.

Les sommes recueillies seront versées au compte spécial "Journées de l'air", à la Trésorerie générale de St Briec ou à l'Aéro-club des CdN.



Visites aériennes.

Nous avons la bonne fortune d'annoncer aux amis de l'Aéro-club des Côtes du Nord qu'aujourd'hui samedi 23 juillet,

M. Harouët , directeur technique du ministère de l'Air atterrira à l'aérodrome d'Yffiniac dans le but de se mettre en relations étroites avec les dirigeants de notre club. Son avion un Morane Saulnier MS 230 avec un moteur Lorraine de 230HP. Notre vice-président Couadou de son côté ralliera par voie des airs le terrain à la même heure . Nous aurons donc le plaisir de les voir évoluer tous les deux au- dessus de Saint Briec .

Accident d'avion St Laurent

Dimanche 24 juillet

Suite

Visites aériennes du 23 juillet.

Le lendemain dimanche , M. Harouet et son observateur restèrent à Cesson . Il était environ 4 h l'après- midi, ils s'envolèrent de la piste d'Yffiniac, pour évoluer dans les environs , notamment au-dessus de la plage de Saint Laurent où des centaines de Briochins s'amusaient devant les cabines.

Les aviateurs firent, pour l'amusement du public, des démonstrations de virtuosité. Après, ils avaient l'intention de partir ensuite pour Lannion ou Plestin , puis de là retourner à leur point de départ, Villacoublay.

L'avion évoluait gracieusement faisant des virages sur l'aile et des exercices d'adresse répondant aux acclamations des baigneurs . Il volait à faible hauteur . Arrivé auprès de la falaise , le pilote voulu virer mais , par suite d'une perte de vitesse, peut-être encore d'un remous d'air, l'appareil ne put terminer la boucle . Il heurta la toiture d'une cabine de bains et vint s'écraser contre un mur de soutènement bordant la grève . Les personnes présentes Mme Etienne et MM. Henri Trochu, Boulbain, Bazin, Scelle- Hébert, Leborgne, Chevalier, Ruelleux et Toqué donnèrent l'exemple et se précipitèrent au secours des malheureux aviateurs . Le commandant Harang , présent sur la plage, assura le service d'ordre en attendant le piquet de garde du 71e. Par bonheur, aucun baigneur ne fut atteint par les débris de l'appareil qui était réduit en pièces.



L'appareil était complètement brisé , M . Harouët, le pilote , 30 ans, avait le corps broyé. Il ne donnait plus signe de vie lorsqu'on pu le dégager . Le passager M . Jollet , observateur , âgé de 25 ans , se trouvait dans le coma . Transporté à l'hôpital, par l'ambulance Beaudré, il mourut dans la soirée.

Les obsèques des victimes de ce pénible acciden, qui a profondément ému la population briochine

ont eu lieu le 27 juillet, en l'église Cathédrale. Les corps ont été ensuite conduit à la gare. Celui de M. Harouët a été dirigé sur Paris, celui de M. Jollet sur Brest. Nous prions les familles des malheureux aviateurs de bien vouloir agréer l'expression de nos vives et sincères condoléances.

Après l'accident d'avion.

Une commission d'enquête s'est rendue sur les lieux de l'accident, afin de procéder aux constatations d'usage. Au cours d'un virage l'appareil a du toucher, sur le haut de la falaise, la barrière clôturant la propriété de M. Derouard, avant de s'écraser sur les cabines de MM. Etesse et Tessier, heureusement inoccupées.

Témoignages aux familles des regrettés Harouët et Jollet.

Lettre adressée au Président l'Aéro-club, par l'ingénieur en chef, directeur du Service des Fabrications de l'Aéronautique Merlin et par le lieutenant colonel Delcarte rapporteur adjoint à la Commission Centrale des Marchés de l'Aéronautique.

« Monsieur le Président.

Le douloureux accident qui a causé la mort de nos deux camarades, l'ingénieur Jollet et l'agent technique Harouët, a provoqué chez les collaborateurs de l'Aéro-club des Côtes-du-Nord les marques les plus vives d'une profonde et empressée sympathie.

Nous savons tous l'affection dévouée qui unit les uns aux autres, ceux qui appartiennent au personnel navigant. Nous avons été particulièrement émus en apprenant avec quelle chaleureuse spontanéité vous avez apporté votre très précieux concours pour rendre aux deux victimes l'hommage qui leur était dû et pour offrir aux deux familles tous les adoucissements, tous les ménagements que comporte leur immense douleur.

Nous tenons à exprimer aussi nos remerciements à vos collaborateurs de l'Aéro-club des Côtes du Nord qui, suivant l'exemple de leur président, se sont si généreusement employés à accomplir la mission que vous avez tracée.

Votre attitude et celle de l'aéro-club de St Brieuc ont été très appréciées.

Après le cruel événement qui vient d'endeuiller les Services de l'Aéronautique, nous avons à cœur, M. le Président, de dire à votre Société et à vous même, notre bien vive gratitude, et nous vous prions de bien vouloir agréer l'expression de nos meilleurs sentiments».

AÉRO-CLUB DES COTES DU NORD

Déclaration à la préfecture de St Brieuc le 22 octobre 1932. Parution au Journal officiel de la République Française du 30 octobre 1932. N°356

But : faciliter par tous les moyens possibles, le développement et l'extension de la locomotion aérienne dans le Côtes du Nord.

Siège social : 8, place Duguesclin. Saint Briec

Président : M. Jan .

Vice- présidents : M. Coadou ; M. Demoulin ; M. Sébilleau

Secrétaire : M. Hervio

Trésorier : M. Jammet

